

*Bilan de l'expérimentation nationale labels sectoriels RSE :
plus de 500 sites des industries extractives et du béton prêt à l'emploi distingués*

UNICEM entreprises engagées : Des démarches volontaires pour l'environnement et la RSE



« UNICEM entreprises engagées » est l'association créée en 2017 par l'Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux pour piloter les démarches Charte environnement et Charte RSE. Les objectifs : encourager les entreprises à intégrer le développement durable au sein de leurs activités grâce à des référentiels pragmatiques et solides et les accompagner dans cette démarche. Les moyens

mis en œuvre par l'UNICEM pour atteindre ces objectifs lui ont valu d'être sélectionnée pour participer à l'expérimentation nationale sur les labels RSE sectoriels.

Un engagement territorial pour une résonance nationale

En créant la **Charte Environnement des industries de carrières**, dès 2004, l'UNICEM appelait les industriels adhérents à déployer sur leurs sites une démarche de progrès continu en matière d'environnement à l'origine de progrès considérables au sein de la profession. En 15 ans, les sites ont fortement réduit leurs impacts grâce à de nombreux réaménagements exemplaires, ils apportent une contribution écologique positive au territoire en termes de biodiversité et d'économie circulaire.

Dans la continuité de la charte environnement, l'UNICEM a mis en place en 2017, la **Charte RSE**. Une démarche qui entend **faciliter et favoriser l'intégration de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) dans la stratégie et les pratiques des acteurs de la filière**.

Dans un premier temps déployé au sein des entreprises productrices de béton prêt à l'emploi, le référentiel Charte RSE s'est ensuite étendu à l'activité extractive. Cette démarche de progrès fait de plus en plus d'émules chez les adhérents, grands groupes et PME.



Juliette Chauvière, responsable Foncier Environnement du groupe GARANDEAU : « *Toute la vertu de la démarche est de nous engager à prendre de la hauteur pour questionner nos pratiques et réfléchir à comment les améliorer. C'est d'ailleurs l'occasion d'impliquer nos collaborateurs afin qu'ils proposent des idées... L'amélioration continue doit être l'affaire de tous !* »

730 sites industriels engagés

Parmi les adhérents de l'UNICEM, 730 sites appartenant à 24 entreprises du grand groupe à la PME locale.



Corentin Faivre, géologue responsable développement des Carrières de la Loire DELAGE : « *Se lancer est un acte stratégique à forte valeur ajoutée dont la mise en œuvre reste très amplement facilitée par les formations prévues dans le cadre de la Charte RSE et l'accompagnement proposé par les auditeurs* ».

Sur proposition d'un organisme tiers indépendant, qui réalise des audits sur site, un comité d'évaluation, composé de parties prenantes, attribue aux dossiers présentés un positionnement suivant quatre niveaux : **engagement**, suivi de **progrès** puis **maturité et exemplarité pour les démarches les plus avancées**.

Alors que l'expérimentation est arrivée à son terme fin 2019, le comité d'évaluation a d'ores et déjà validé le positionnement de 505 sites (415 unités de production de béton prêt à l'emploi et 90 sites extractifs). Sur ces 505 sites distingués, 271 (soit près de 54%) ont reçu la distinction supérieure « d'exemplarité », 145 ont été reconnus du niveau maturité, 89 tels de jeunes espoirs récompensés pour leurs progrès.



Stephan Helmbacher, directeur des Ballastières et Sablières HELMBACHER : « *C'est bien une démarche globale d'amélioration à laquelle la charte RSE nous invite. Ce qui à terme, devrait permettre à toute la profession de gagner en crédibilité et en respectabilité auprès de nos parties prenantes, pour peu que nous soyons le plus nombreux possible à nous engager* ».

Au-delà de l'enjeu de reconnaissance, de visibilité et de respectabilité que l'engagement RSE favorise, c'est aussi un levier de motivation interne des collaborateurs et un puissant axe de structuration des actions. Véritable outil de management, la charte RSE permet aux entreprises d'affirmer leur gouvernance et de mesurer leur rôle en matière de formation, de sécurité, d'environnement, d'ancrage territorial et d'économie circulaire.

Parce que la RSE concerne l'ensemble des entreprises de la profession, quelle que soit leur taille, l'UNICEM entreprises engagées va particulièrement soutenir les ETI et les PME pour les faire rejoindre la démarche. En 2020, des nouveaux outils et un accompagnement spécifiquement adapté aux PME seront proposés afin de favoriser et de faciliter leur engagement dans la charte RSE.



Sylvie Lebreton, Présidente de l'association UNICEM entreprises engagées et directrice adjointe du laboratoire CBTP, filiale du groupe Pigeon : « *La charte RSE illustre la volonté de l'ensemble d'une profession d'inscrire ses activités dans une perspective responsable. Pédagogique et didactique, elle permet à chacun de s'interroger sur le fonctionnement de son entreprise avec des résultats qu'il ne faut pas hésiter à communiquer* ».

En route vers un label sectoriel reconnu par l'Etat

Via UNICEM entreprises engagées et sa Charte RSE, la profession a été sélectionnée pour participer à l'expérimentation nationale lancée en mai 2018 par la Plateforme RSE, organisme gouvernemental directement rattaché au Premier ministre. Cette expérimentation, qui est arrivée à son terme fin décembre 2019, avait pour ambition d'inciter les fédérations professionnelles à élaborer des référentiels RSE adaptés aux spécificités de leur secteur et d'encourager leurs adhérents à mettre en œuvre une démarche de responsabilité sociale et environnementale. 18 fédérations professionnelles, représentant des secteurs variés, ont ainsi apporté leur contribution à cette action.

L'enjeu pour l'UNICEM est d'obtenir un label sectoriel reconnu par l'Etat afin d'encourager les entreprises de la filière à améliorer encore leur performance environnementale et sociale, reconnaître et valoriser leurs efforts en particulier dans le cadre de la commande publique et privée.

La Plateforme RSE remettra son bilan et ses préconisations au Gouvernement et au Parlement au printemps prochain. Par la suite, l'Etat devrait mettre en place une homologation de ces labels permettant d'aboutir à leur reconnaissance. L'année 2020 sera donc une année déterminante pour le développement des actions RSE au sein des entreprises du secteur.

A propos de l'UNICEM

L'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) est la fédération qui regroupe les industries extractives de minéraux (granulats, pierre naturelle, minéraux industriels, chaux ...), et les fabricants de matériaux de construction (béton prêt à l'emploi, mortier, plâtre, etc.). L'UNICEM rassemble 1375 entreprises qui représentent près de 4000 sites à travers le territoire. La fédération représente 73% des entreprises du secteur en termes de chiffres d'affaires (8 milliards d'euros). UNICEM entreprises engagées est l'association qui pilote les démarches de progrès de la profession : la charte environnement et la charte RSE.

Pour en savoir plus : www.unicem.fr